

Fonction publique/Le ministre rencontre le Bloc syndical de la Première Seconde Face aux réformes, Ogandaga rassure les partenaires sociaux



Photo : Prissilla Moussavou Mouty

Le ministre de la Fonction publique Jean Marie Ogandaga (micro), durant la rencontre avec les syndicalistes...



Photo : Prissilla Moussavou Mouty

...membres du Bloc syndical de la Première Seconde.

P.M.M
Libreville/Gabon

LES fonctionnaires membres du "Bloc syndical de la Première Seconde" ont échangé vendredi dernier avec Jean-Marie Ogandaga, ministre de la Fonction publique, de la Modernisation du service public, chargé de la Réforme de l'Etat. La rencontre, qui se tenait à l'amphithéâtre dudit ministère, avait pour but de faire le point des différentes réformes engagées par ce département. Lesquelles ne font pas toujours l'unanimité auprès des agents de l'Etat. Il était donc question, pour Jean-Marie Ogandaga, de rassurer les partenaires sociaux du bien-fondé des mutations impulsées, tout en les garantissant de travailler en synergie avec eux, en vue de l'amélioration des services offerts aux usagers. « La Fonction publique est la vôtre. Les réformes sont les nôtres. Vous êtes nos partenaires et nous avons besoin de vous pour nous indiquer ce que nous avons à faire. Nous ne vous avons pas fermé les portes », a fait savoir Jean-Marie Ogandaga. Ajoutant que les réformes engagées devraient mettre un terme aux mauvaises pratiques qui ternissent l'image du secteur public, pour une Fonction publique moderne et dynamique. « Nous sommes accusés

de vouloir privatiser le secteur public, mais si le privé a de bonnes pratiques, pourquoi ne pas s'en inspirer? Si le privé soigne mieux les gens, s'il enseigne bien, pourquoi ne peut-on pas prendre pour exemple le modèle du privé pour nous aider à nous améliorer? Nous n'avons pas pris un seul dispositif du privé pour régler. Je m'inscris donc en faux contre les affirmations selon lesquelles nous privatisons le secteur public », s'est défendu le membre du gouvernement.

Dans la foulée, le ministre de la Fonction publique est revenu sur le paiement au trentième. Une mesure qui a fait jaser dès son annonce, au sortir du Conseil des ministres du 23 février 2018. Selon lui, cette réforme devrait permettre de lutter contre l'absentéisme chronique et injustifié. Etant entendu que tout agent de l'Etat doit travailler au moins 40 heures par semaine, soit 8 heures par jour. Des explications qui ont quelque peu rassuré les syndicalistes.

« Dans ces réformes, il va s'agir de récompenser le travailleur qui le mérite... Ces réformes sont, certes, profitables pour les Gabonais, mais n'oublions pas que le gouvernement devrait penser aux droits des agents.

Entre autres, les rappels de soldes qui sont impayés, la prime de risque dont doivent bénéficier tous les travailleurs. Aussi, attendons-nous que le gouvernement mette en place une commission tripartite qui re-

grouperait l'ensemble des partenaires sociaux, afin qu'on regarde ensemble la faisabilité de ces réformes », a relevé Pierre Mintsa, membre du Bloc syndical de la Première Seconde.

ISUZU

EXIGEZ PLUS, TRANSPORTEZ MIEUX

ISUZU
NPR

ISUZU
D-Max

SODIM TP est représenté à PORT-GENTIL et FRANCEVILLE par GESPARC.

sodim tp

BP 506 - LIBREVILLE - T : (241) 01 79 26 45 - 06 63 83 73 - 07 14 01 59
email : sodim.tp@groupe-sogafric.com

Nous construisons l'avenir